

## Ancienne décharge de Gamsenried : Lonza présente les variantes d'assainissement possibles

---

- **Lonza présente, dans le cadre d'une étude préliminaire, les variantes d'assainissement possibles pour l'ancienne décharge de Gamsenried. Celles-ci ont été recensées et évaluées lors d'une présélection.**
- **Le service cantonal de l'environnement (SEN) a réagi de manière globalement positive aux variantes d'assainissement présentées. Celles-ci forment la base du développement d'un projet d'assainissement tourné vers l'avenir.**
- **Lonza travaille en étroite collaboration avec le SEN. Le concept de mise en œuvre progressive des mesures de sécurisation et d'assainissement permet un lancement rapide des premiers travaux.**

Viège, le 15 septembre 2020 – Lonza gère l'héritage industriel et assume sa responsabilité à l'égard de ses sites contaminés. L'ancienne décharge de Gamsenried est un sujet important pour Lonza et l'entreprise poursuit avec ardeur les travaux préparatifs à l'assainissement. Renzo Cicillini, responsable du site de Lonza à Viège, souligne que « C'est un projet central et d'avenir – pour le canton, pour l'ensemble de la population et pour Lonza. Nous assumons notre responsabilité et assainirons l'ancienne décharge de Gamsenried de manière efficace, durable et appropriée. Nous disposons désormais des options possibles. C'est une étape clé dans le projet. »

Des valeurs élevées en polluants ont été constatées dans les eaux souterraines en aval de l'ancienne décharge de Gamsenried. Cette pollution provient des dépôts réalisés dans la décharge entre 1918 et 1978. La décharge doit être assainie afin que les eaux souterraines restent durablement protégées.

Après des investigations détaillées approfondies et de premières évaluations de faisabilité, Lonza a présenté en juillet 2020 au canton du Valais une étude préliminaire de l'examen des variantes d'assainissement de l'ancienne décharge de Gamsenried. L'étude présente la quantité et la répartition du mercure, de la benzidine, de l'aniline et d'autres substances dans les différents secteurs de la décharge. Elle décrit et évalue les mesures envisageables pour une sécurisation supplémentaire de la décharge et un assainissement rapide et durable de ses différents secteurs.

L'eau potable des communes environnantes et les sources des bains thermaux de Brigerbad demeurent non-contaminées par de la benzidine. Lonza et le canton contrôlent régulièrement la qualité de l'eau. Il est recommandé de ne pas utiliser, jusqu'à nouvel ordre, les eaux souterraines à des fins agricoles dans le secteur contaminé par de la benzidine, qui s'étend de la décharge jusqu'à hauteur du site de l'usine Lonza. Les agriculteurs et les particuliers concernés ont été contactés et informés par Lonza et par le SEN. Des dispositifs d'arrosage alternatifs ont été installés.

### **Le phasage permet d'accélérer la procédure**

La pollution n'est pas homogène dans toute la décharge et la densité des infrastructures est élevée dans le périmètre. L'assainissement s'annonce donc très complexe. Le concept prévoit de lancer les mesures d'assainissement nécessaires par étapes et à plusieurs niveaux :

1. Renforcement des mesures de protection hydrauliques actuelles par une sécurisation supplémentaire de la décharge à l'aide de parois étanches verticales
2. Traitement de la pollution à la benzidine dans les eaux souterraines en aval de la décharge
3. Assainissement prioritaire des secteurs de la décharge ayant l'impact le plus important sur les eaux souterraines

#### **1. Renforcement des mesures de protection hydrauliques actuelles à l'aide de parois étanches verticales**

Grâce à une barrière de protection hydraulique, Lonza réduit massivement les transferts de polluants vers la nappe depuis 1990 : Les eaux souterraines contaminées sont pompées dans des puits de protection en périphérie de la décharge et traitées à la station d'épuration de Viège. Un puits de pompage supplémentaire, déjà en place, qui améliorera la capacité de rétention de la barrière de protection hydraulique, entrera en service prochainement.

Comme mesure supplémentaire pour la protection des eaux souterraines, Lonza propose l'installation de parois verticales étanches sur la rive gauche du Rhône à l'aval immédiat de la décharge. Les possibilités de conception et leur planification sont en cours d'évaluation.

#### **2. Traitement de la pollution à la benzidine dans les eaux souterraines à l'aval de la décharge**

En complément des barrières de protection existantes, Lonza a mis en service en janvier 2020 une installation pilote à l'aval de la décharge : le procédé de biosparging permet d'injecter de l'air dans les eaux souterraines, ce qui soutient et accélère le processus de dégradation naturelle de la benzidine. Les premières analyses montrent que les concentrations de benzidine dans les eaux souterraines en aval de l'installation de biosparging ont déjà pu être sensiblement réduites. L'essai pilote devrait durer jusqu'à fin 2020. Si les résultats positifs actuels se confirment, l'extension de l'installation pilote sera évaluée avec comme objectif de traiter la pollution à la benzidine dans toute sa largeur.

#### **3. Assainissement prioritaire des secteurs de la décharge ayant l'impact le plus important sur les eaux souterraines**

Un assainissement par étapes permet de débiter rapidement les premiers travaux d'assainissement. Ceux-ci doivent être mis en œuvre en priorité dans les secteurs de la décharge ayant l'impact le plus important sur les eaux souterraines. Différentes méthodes d'assainissement sont envisageables selon le secteur de la décharge, par exemple un assainissement sur site («in-situ») à l'aide de procédés chimiques ou hydrauliques, un assainissement par excavation ou une modernisation de secteurs de la décharge par la réalisation de compartiments

étanches. La combinaison détaillée des mesures sera maintenant développée, notamment sur la base des résultats des essais de laboratoire et sur le terrain actuellement en cours ou à réaliser afin d'amener le projet à maturité.

### **Collaboration étroite avec le canton du Valais**

L'Ordonnance sur l'assainissement des sites contaminés (Ordonnance sur les sites contaminés, OSites, art. 23) encourage les autorités compétentes à collaborer avec les personnes directement concernées. C'est pourquoi Lonza et le canton du Valais échangent régulièrement lors de réunions de travail. Par ailleurs, par le biais de la plateforme d'information et d'échange, des représentants des communes de Brigue-Glis, Lalden, Viège et Raron et des groupes d'intérêt, notamment des associations de protection de l'environnement (ProNatura, WWF Oberwallis, les Médecins en faveur de l'environnement, etc.) ainsi que d'autres parties prenantes sont intégrés dans le processus. Dans leur prise de position du 10 septembre, le canton du Valais et le SEN ont réagi de manière positive aux variantes d'assainissement présentées. Lonza se réjouit de la bonne collaboration et est confiante dans sa capacité à faire avancer le processus de planification à venir avec efficacité et efficacie. Sur la base de l'ensemble des résultats des investigations détaillées, l'estimation de la mise en danger selon l'OSites devrait être finalisée vers la fin 2020.

### **À propos de Lonza**

Chez Lonza, nous associons innovation technologique et performances de premier ordre dans la production et les processus. Celles-ci permettent à nos clients de mettre à disposition leurs découvertes dans les domaines de la santé, de la préservation et de la protection.

Nous sommes un partenaire mondial très prisé sur les marchés pharmaceutique, des biotechnologiques et des Specialty Ingredients. Nous nous engageons dans la prévention des maladies et en faveur d'un monde plus sain en permettant à nos clients de proposer des médicaments innovants qui contribuent au traitement voire à la guérison d'un large spectre de maladies. Nous proposons également une vaste gamme de solutions antimicrobiennes qui contribuent à la création et à la préservation d'un environnement sain.

Fondée en 1897 dans les Alpes suisses, Lonza compte aujourd'hui 120 sites et bureaux dans plus de 35 pays. Nos quelque 15 500 employés à temps plein forment des équipes passionnantes qui fournissent des contributions significatives non seulement à notre propre entreprise, mais aussi aux communautés dans lesquelles nous opérons. En 2019, Lonza a réalisé un chiffre d'affaires de 5,9 milliards de francs et un EBITDA de base de 1,6 milliard de francs. Pour en savoir plus sur Lonza, rendez-vous sur [www.lonza.com](http://www.lonza.com) et suivez-nous sur [@LonzaGroup](https://twitter.com/LonzaGroup) ou Facebook [@LonzaGroupAG](https://www.facebook.com/LonzaGroup).

### **Contact**

#### **Michael Gsponer**

Responsable Communication & Marketing du site

Tél. +41 79 684 90 62

E-mail : [michael.gsponer@lonza.com](mailto:michael.gsponer@lonza.com)

**Additional Information and Disclaimer**

Lonza Group Ltd has its headquarters in Basel, Switzerland, and is listed on the SIX Swiss Exchange. It has a secondary listing on the Singapore Exchange Securities Trading Limited (“SGX-ST”). Lonza Group Ltd is not subject to the SGX-ST’s continuing listing requirements but remains subject to Rules 217 and 751 of the SGX-ST Listing Manual. Certain matters discussed in this news release may constitute forward-looking statements. These statements are based on current expectations and estimates of Lonza Group Ltd, although Lonza Group Ltd can give no assurance that these expectations and estimates will be achieved. Investors are cautioned that all forward-looking statements involve risks and uncertainty and are qualified in their entirety. The actual results may differ materially in the future from the forward-looking statements included in this news release due to various factors. Furthermore, except as otherwise required by law, Lonza Group Ltd disclaims any intention or obligation to update the statements contained in this news release.